



CIRCULAIRE
Le 15 décembre 2003

24 DÉCEMBRE 2003 – SÉANCE DE NÉGOCIATION RESTREINTE

**INFORMATION IMPORTANTE POUR LES PARTICIPANTS AGRÉÉS
CONCERNANT LES CONTRATS À TERME SUIVANTS :
CONTRAT À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES CANADIENNES DE
TROIS MOIS (BAX), CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU
GOUVERNEMENT DU CANADA DE DIX ANS (CGB) ET CONTRAT À TERME 30
JOURS SUR LE TAUX « REPO » À UN JOUR (ONX)**

Bourse de Montréal Inc. (la «Bourse »), informe les participants agréés négociant les contrats à terme BAX, CGB et ONX que la durée de la séance de négociation restreinte du 24 décembre 2003 sera modifiée.

En raison de la fermeture avancée (13 h 00, heure de Montréal) des contrats à terme mentionnés ci-dessus, la fermeture régulière de la séance de négociation restreinte sera modifiée et **se terminera à 13 h 15 (heure de Montréal)**. Les participants agréés auront donc la possibilité de négocier les contrats à terme BAX, CGB et ONX au cours de la séance de négociation restreinte qui commencera après la séance régulière de négociation et après que les prix de règlement quotidiens auront été établis et inscrits dans le Système Automatisé de Montréal (SAM).

Pour plus d'informations, veuillez contacter Richard Bourbonnière, Vice-président, Opérations, au 1-888-693-6366 ou au (514) 871-3548 ou par courriel à l'adresse rbourbonniere@m-x.ca.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 171-2003

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Site Internet : www.m-x.ca

Tour de la Bourse
P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Quebec H4Z 1A9
Telephone: (514) 871-2424
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353
Website: www.m-x.ca